

SOCIETE DE TAYNINH

Paris, le 24 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2023

La Société de Tayninh annonce la publication de son Document d'Enregistrement Universel 2023.

Il a été déposé le 24 avril 2024 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document peut être consulté sur le site de la société à l'adresse www.tayninh.fr.

Des exemplaires sont également disponibles au siège de la société : 7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris.

Le Document d'Enregistrement Universel comprend :

- Le rapport financier annuel 2023 ;
- Le rapport de gestion 2023 ;
- Le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- Les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- L'information financière trimestrielle du 1^{er} trimestre 2024.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Relations Investisseurs

Gonzague Montigny
+33 6 10 95 85 84
investor.relations@urw.com